

**Zeitschrift:** Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier  
**Herausgeber:** Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier  
**Band:** 16 (2000)

**Buchbesprechung:** Notes et comptes rendus

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## NOTES ET COMPTES RENDUS

- Jean Hofmann, *Les inédits d'Hansi, poète ouvrier*, Lausanne, diffusé par Serge Hofmann, (29, route du Signal, 1018 Lausanne), 1999.

En août 1976, les travailleurs de l'entreprise Dubied se mettaient en grève. En effet, le 9 août 1976, une circulaire de la direction avait annoncé la suppression du 13<sup>e</sup> mois de salaire pour l'année 1977. La grève de Dubied fait partie d'un cycle de luttes ouvrières qui anima toute l'année 1976: Bulova (Neuchâtel), Sarcem (Genève) et Matisa (Vaud), pour ne citer que les exemples les plus connus en Suisse romande.

Les luttes suscitent des formes d'expression multiples. Ainsi, la grève de Dubied a trouvé son poète: l'ouvrier Jean Hofmann, dit «Hansi» (janvier 1920 – 27 août 1985). Bien avant la grève de Dubied, «*Hansi notait ses idées sur une boîte d'allumettes ou un paquet de cigarettes. Il racontait la vie des gens de la vallée, les anecdotes, les bonheurs et les malheurs. En prose ou en vers. Il écrivait pour les amis, pour les fêtes de famille*» (extrait de la présentation de *Les inédits d'Hansi poète ouvrier*).

Par conséquent, en août-septembre 1976, Hansi participa à l'animation culturelle de la grève en écrivant des poèmes. Ceux-ci ont été reproduits dans le journal publié par les comités de grève des trois usines Dubied (Couvet, Peseux, Marin) et par le comité de soutien qui s'était formé dans la région neuchâteloise; dans un bilan édité par le groupe «Lutte unitaire des travailleurs» (Neuchâtel); enfin quelques extraits dans un roman de Gilbert Pingeon, écrivain et enseignant neuchâtelois.

Ainsi, devant une assistance, où l'on trouvait André Ghelfi, le secrétaire central de la FTMH, Hansi se livra en vers – dans un poème intitulé *La Tartine* – à une attaque en règle contre la «paix du travail». Le voici *in extenso*:

«*On voudrait nous faire avaler  
une vieille histoire qu'est périmée  
il faudrait vraiment qu'on déraille  
pour croire à la Paix du Travail  
on veut nous la faire avaler  
comme une bonne grosse tartine beurrée  
mais nous ne sommes plus des gamins  
et les grévistes Couvet-Peseux-Marin  
ont su le prouver tous les jours  
malgré les promesses, les discours  
plus d'une semaine s'est écoulée  
c'est pas le moment de lâcher  
on a les yeux fixés sur nous  
nous devons lutter jusqu'au bout  
paix du travail on n'est pas con  
ça arrange bien tous les patrons.»*

Un premier recueil des poèmes d'Hansi a été publié en 1984 à Paris. La brochure, éditée en 1999 par M. Serge Hofmann, fils d'Hansi, rassemble 135

poèmes contenus dans un classeur auquel Hansi avait donné le titre: *Rions jusqu'au bout, jusqu'au bout rions...* Cette publication rappelle à celles et ceux qui, dans la région neuchâteloise, ont soutenu les grévistes de Dubied, un participant original et modeste de cette lutte. Puisse-t-elle donner à d'autres l'envie de le découvrir. En ces temps d'amnésie historique, ce n'est pas rien...

### Références bibliographiques

Jean Hofmann, *Au pays de la fée verte*, Paris, La Pensée universelle, Collection «Poètes du temps présent», 1984 [cet ouvrage, épuisé en librairie, est disponible à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel et à la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds].

Jean Hofmann, [Poèmes de la grève], in *Journal de grève Dubied Couvet-Peseux-Marin*, n° 1-3 (août-septembre 1976), in dossier «Dubied: grève de 1976», Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, cote: 6R 553.

*Dubied: un mois de grève et Neuchâtel: Lutte unitaire des travailleurs*, Le Mont, Coopérative d'impression nouvelle, 1976, in *ibid*.

une série de tracts, une brochure éditée par «Lutte unitaire des travailleurs», ainsi qu'un recueil de dessins de Martial Leiter réalisés lors d'une soirée de soutien à Couvet, le 14 août 1976: *Dubied, désormais les ouvriers tricotent sans patrons*, in *ibid*.

Gilbert Pingeon, *Eté 76: roman*, Vevey, Ed. de l'Aire, 1995.

*Hans-Peter Renk*

- Jacques Picard, *La Suisse et les Juifs. 1933-1945*, préface de Saul Friedländer, Lausanne, Editions d'en bas, 2000, 543 pages.

La publication par la Commission indépendante d'experts de son rapport sur *La Suisse et les réfugiés à l'époque du national-socialisme* est à saluer; elle permet en effet de faire avancer le débat sur l'attitude de la Suisse au cours de la Seconde Guerre mondiale. Les réactions à ce rapport ont évidemment été très contrastées. Parmi les opposants, un certain groupe de travail «*Histoire vécue*»<sup>1</sup> n'a pas hésité à dénoncer le manque de «*compréhension pour le fait que, dans les circonstances d'alors, la question des réfugiés ne devait avoir qu'une importance secondaire*». Il s'est surtout insurgé contre le fait que, soi-disant la Commission ne comprenne en son sein aucun témoin de cette époque. De son côté, le professeur d'économie Jean-Christian Lambelet a diffusé sur son site *Internet* une critique virulente de ce rapport<sup>2</sup>. Reconnaissant les apports de cette étude, il a pourtant appelé à une rigueur maximale sur les chiffres; mais la précision statistique a ses limites et l'incertitude devrait persister dans la mesure où l'on sait que tous les refoulements n'ont pas été enregistrés alors que des archives ont disparu. A quoi bon dès lors s'enfermer, comme il le fait, dans de tortueuses probabilités statistiques sur les chances d'un réfugié d'être admis en Suisse, des probabilités qui ne peuvent rien

1 Auteur d'une lettre ouverte publiée dans *Le Temps* du 9 février 2000.

2 Voir [www.hec.unil.ch/depart/DEEP/cahiers](http://www.hec.unil.ch/depart/DEEP/cahiers). Nous nous référons ici à la version du 10 avril 2000 de cette *Evaluation critique du Rapport Bergier sur «La Suisse et les réfugiés à l'époque du national-socialisme» et nouvelle analyse de la question*, un texte dont il est précisé qu'il peut être constamment modifié ou complété.

démontrer et négliger la dimension humaine de cette tragédie ? Cette approche froide et globale de la problématique des réfugiés est tout sauf convaincante. En outre, bien que son auteur prétende défendre une vision de l'histoire ne cherchant surtout pas à juger le passé et ses acteurs, il finit par nous proposer une réflexion qui se révèle systématiquement conditionnée par la finalité d'un... jugement positif de la Suisse de l'époque. Et il se montre ainsi un très mauvais lecteur de ce Marc Bloch qu'il ne cesse de citer.

Dans une perspective bien différente, une autre critique du rapport Bergier est peut-être à examiner, c'est celle de l'historien Thomas Busset<sup>3</sup>. Au-delà de mystérieuses et inutiles insinuations sur le fonctionnement de la Commission Bergier, il pose en effet une question qui mériterait un approfondissement : l'antisémitisme n'aurait-il pas été surévalué comme facteur explicatif de la politique des autorités helvétiques face aux réfugiés de la Seconde Guerre mondiale ? Certes, la culture politique dont ces autorités étaient imprégnées pourrait être considérée dans une perspective plus large. L'antisémitisme ne serait alors qu'un élément particulier, surgi dans le contexte favorable de l'entre-deux-guerres, de cette raison d'Etat que Busset avait déjà étudiée pour le XIXe siècle<sup>4</sup> C'est là un point de vue possible sur une question complexe pour laquelle on se méfiera des anachronismes en prenant bien en compte le contexte de l'époque du national-socialisme. C'est là surtout un débat utile auquel la récente traduction d'un ouvrage de Jacques Picard sur *La Suisse et les Juifs* est susceptible de contribuer fortement.

Cette remarquable étude, dont l'édition originale remonte à 1994, propose justement, dans une première partie, une riche synthèse sur la montée de l'antisémitisme en Europe et ses répercussions en Suisse. A juste titre, Jacques Picard présente la «question juive» comme une construction guère innocente, tout comme la forte distinction qui est faite entre les Juifs occidentaux et orientaux. L'imprégnation antisémite des élites helvétiques a été longtemps sous-estimée par les forces démocratiques ; elle a pourtant eu des conséquences concrètes, comme le fameux *numerus clausus* introduit en 1941 pour la naturalisation de Juifs étrangers. L'ouvrage cite par ailleurs quelques exemples révélateurs, comme cette motion Pestalozzi de mai 1944 prévoyant un impôt spécial pour les ressortissants zurichois qui étaient partis pendant la guerre et allaient peut-être revenir : de fait, il s'agissait essentiellement de Juifs, suisses ou étrangers. Du côté des défenseurs du judaïsme, la gêne et la discréption sont allés croissant. Enfin, en ce qui concerne les autorités, Picard reconstruit les points forts de leur politique en la matière, avec notamment l'affaire du tampon «J». Une seconde partie de l'ouvrage porte ensuite sur les Juifs en Suisse et décrit avec une grande précision les principaux courants du judaïsme qui étaient alors présents sur le territoire helvétique, l'organisation pratique de la solidarité ou la manière dont il a pu être répondre aux exigences officielles en matière de financement des mesures prises à l'égard des réfugiés.

3 «Le rapport Bergier s'est-il trop focalisé sur l'antisémitisme?», *Le Temps*, 12 avril 2000.

4 «Va-t-en!» *Accueil de réfugiés et naissance du mythe de la «terre d'asile» en Suisse*, Lausanne, section d'histoire de l'Université de Lausanne, 1994.

Même si sa publication lui est antérieure, la lecture de l'ouvrage de Picard est à conseiller à ceux qui s'en prennent au rapport Bergier sur les réfugiés parce qu'il ne serait pas assez contextualisé. L'étude fournit en effet une somme d'informations très utiles qui ne s'en tiennent pas au seul cas de la Suisse. A partir d'une présentation des faits assez complète, notamment sur la manière dont les autorités helvétiques avaient été informées de la mise en œuvre de la *Solution finale*, elle permet surtout de prendre toute la mesure du phénomène antisémite, nous incitant ainsi à ne pas le négliger. Enfin, elle raconte minutieusement l'action particulièrement difficile des milieux juifs helvétiques, notamment celle de Saly Mayer qui a été successivement président de la Fédération suisse des Communautés israélites et représentant en Suisse d'une organisation internationale de secours au monde juif.

La lecture du livre est malheureusement rendue difficile par une construction peu compréhensible. La logique chronologique n'est guère respectée au cours du récit, ce qui ne poserait aucun problème si ses objectifs paraissaient plus clairs. Mais des répétitions factuelles entre les deux parties de l'ouvrage alourdissent l'ensemble. Cela dit, ces remarques n'enlèvent rien à la richesse des données fournies par un essai qui devrait absolument être lu par tous ceux qui s'intéressent à cette période et à cette problématique.

ChH

- Michel Buenzod, *Moi, Lénine. Roman*, Yens sur Morges, Cabédita, 1999, 159 pages.

Le rapport entre une étude historique et une fiction romanesque est parfois ambigu et hésitant. L'écrivain Michel Buenzod nous en fournit ici une nouvelle illustration avec un texte, construit comme une autobiographie, qui évoque les dernières semaines de la vie de Lénine. Dans ce cas, l'auteur revendique clairement la dimension romanesque de son livre, mais il nous fournit en même temps des éléments bibliographiques censés témoigner du fait qu'il s'est référé à une certaine réalité des faits. D'où cette ambiguïté persistante.

Il en est parfois des romans comme des études historiques, ils nous informent autant sur les préoccupations de leur auteur que sur les situations qu'ils décrivent. On peut estimer, par exemple, que Lénine s'est probablement alarmé des conséquences d'une montée en puissance de Staline pour lui succéder, comme l'ont montré les études d'un Moshe Lewin (dans *Le dernier combat de Lénine*, Paris, Editions de Minuit, 1978); mais les réflexions qui lui sont prêtées dans ce livre, notamment sur les femmes ou la Suisse, nous parlent surtout de l'écrivain et du contexte de l'élaboration de son travail.

C'est d'ailleurs là, finalement, l'attrait principal de ce texte. Evoquer la figure de Lénine, imaginer ce qu'il a pu ressentir au cours de ces dernières années de vie où il exerçait le pouvoir en se confrontant aux difficultés que l'on sait, c'est tenter de faire revivre une époque, une aventure et ses espoirs. C'est vouloir redonner un contexte et une origine à une tragédie dont la mémoire critique est aujourd'hui menacée. Mais c'est surtout tourner le dos à l'air du temps, à cette vulgate dominante qui s'arrête aux crimes du stalinisme en occultant tout ce qu'ils ont trahi d'espoirs et de projets. Et c'est probable-

ment cette dimension originelle du communisme que Michel Buenzod a d'abord voulu illustrer et faire resurgir.

*ChH*

- Claude Cantini, *Pour une histoire sociale et antifasciste. Contributions d'un autodidacte*, Lausanne, Editions d'en bas & Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, 1999, 271 p. (textes choisis et présentés par Charles Heimberg).

L'AEHMO a décidé de rendre hommage à l'historien autodidacte Claude Cantini, à l'occasion de ses septante ans, en publiant un choix, parmi ses nombreuses contributions, de vingt-six études historiques inédites ou publiées dans divers journaux et revues.

Né à Livourne en 1929, diplômé en agronomie, il a quitté clandestinement l'Italie en 1954 pour échapper au service militaire. En Suisse, il devient infirmier en psychiatrie, profession qu'il exerce jusqu'en 1989. Il a parallèlement mené des recherches historiques considérant l'histoire comme un instrument de connaissance critique de notre société. Il a fait œuvre de pionnier notamment avec ses articles sur la grève générale de 1918 ou sur le statut des infirmiers en psychiatrie.

Les domaines principaux sont l'émigration italienne, l'engagement professionnel et syndical en psychiatrie, le fascisme et l'antifascisme, le mouvement ouvrier, la Libre Pensée. En rassemblant dans un même recueil des études sur les thèmes de prédilection de Claude Cantini, l'AEHMO a voulu mettre en évidence la curiosité intellectuelle de l'auteur, son esprit critique et la richesse de son apport à une histoire sociale militante. *Pour une histoire sociale et antifasciste* présente en annexe la bibliographie des principaux travaux de Claude Cantini, ouvrages et articles (notamment ceux qui ont été publiés dans les *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*) et deux commentaires concernant les fonds d'archives qu'il a déposés aux Archives cantonales vaudoises et au Centre international de recherches sur l'anarchisme (CIRA).

En 1997, il a reçu le Prix Jean Thorens d'Histoire de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie qui reconnaissait sa « volonté inlassable de lutter pour les droits et la dignité de l'homme ».

*Geneviève Heller*

- Daniel Künzi, *Un Suisse à part. Georges-Henri Pointet*, film documentaire de 62 minutes, Société Productions Maison, 2000.

En Suisse, il y a aussi eu des antifascistes même s'ils n'occupent pas la place qu'ils méritent dans la mémoire collective. L'AEHMO a soutenu le 27 mai 2000 une journée de travail de l'Université ouvrière de Genève (UOG) consacrée à 1933-1945 UNE AUTRE SUISSE. *Solidarité du mouvement ouvrier et de ses militants avec les réfugiés*. A cette occasion, des figures mal connues en Suisse romande ont été évoquées: celles par exemple de Guglielmo Canevascini, conseiller d'Etat socialiste tessinois qui s'est activement engagé pour les antifascistes italiens, ou de Regina Kägi-Fuchsmann,

de l’Oeuvre suisse d’Entraide ouvrière. Par ailleurs, un film de Mathias Knauer, *La trace interrompue. Antifascistes en Suisse 1933-1945*, tourné en 1982, a été diffusé pour la première fois [sic] en Suisse romande. Il propose une série de témoignages sur des actes de résistance ou de solidarité.

De son côté, Daniel Künzi vient d’apporter une contribution importante à notre connaissance des antifascistes suisses avec un court-métrage, *Aimée S. Emprisonnée en 1945*, et un documentaire sur Georges-Henri Pointet. La première, jeune femme franco-suisse, faisait passer des réfugiés à Genève. Elle raconte son engagement et son arrestation par les autorités genevoises. Quant au second, un antifasciste neuchâtelois exilé en Egypte, il est mort en août 1944, combattant des Forces françaises libres (FFL). Dans *Un Suisse à part*, de nombreux témoins évoquent son action et sa personnalité.

Au-delà de ses apports d’histoire orale, le film de Daniel Künzi est parsemé de textes de Georges-Henri Pointet et de commentaires de Gilles Perrault, qui est l’auteur du scénario. En 1984, consacrant une longue biographie à Henri Curiel, l’écrivain français avait déjà eu l’occasion d’évoquer ce Pointet pragmatique qui insistait beaucoup sur la nécessité d’une «égyptianisation» de la lutte démocratique, soulignant par là l’influence décisive qu’il avait exercée en Egypte sur Henri Curiel, ce militant progressiste assassiné à Paris en 1978.

A l’origine de l’engagement, et de l’exil de Georges-Henri Pointet, il y avait eu le refus de ce jeune lieutenant de déclarer qu’il accepterait de tirer sur ses amis socialistes s’il en recevait l’ordre. Exclu de l’armée, et désormais sans avenir professionnel en Suisse, il allait donc parcourir le vaste monde non sans avoir encore dénoncé le philonazisme du Colonel Wille. L’histoire de Georges-Henri Pointet est donc d’abord celle d’un antifascisme ouvert, fondamentalement relié aux Lumières et à la démocratie, mais proche aussi, à sa manière, du mouvement communiste. Un antifascisme dont certains ne voudraient plus entendre parler, que l’air du temps pousse à occulter et que le film de Daniel Künzi contribue au contraire, et heureusement, à rappeler.

ChH

- **1848-1998: 150 ans de luttes pour l’Etat social ... et demain ? Cahier de l’Université Ouvrière de Genève**, actes de la journée d’étude du 13 novembre 1998, organisée dans le cadre du 150e anniversaire de l’Etat fédéral.- mars 2000

Ces «150 ans de luttes» impliquent «150 ans de résistance» de la part du pouvoir helvétique à la construction d’un Etat social: c’est le constat que dresse **Charles Heimberg** dans le premier article, écrit dans le même esprit que *Un étrange anniversaire. Le centenaire du Premier Août*, paru en 1990 aux Editions «Que faire?». L’historien rappelle donc combien ces célébrations (ou autocélébrations) malmènent la réalité historique et mettent en jeu la construction de la mémoire collective.

D’une manière permanente l’historiographie suisse a cherché à gommer la rupture de 1848, et cela d’autant plus que les vainqueurs du Sonderbund ont ménagé les vaincus, puis récupéré leur vision de l’histoire, conversion consacrée en 1891 avec la fête du premier Premier Août. Il aura fallu néan-

moins encore sept ans depuis le 700<sup>e</sup>, note malicieusement Charles Heimberg, pour que ce jour devienne férié, comme si la bourgeoisie suisse ne s'était autorisée à fêter 1848 qu'après avoir officialisé la primauté de 1291, en offrant un jour de congé (payé?) au peuple laborieux.

1891, souligne l'historien, c'est aussi l'entrée du premier Conservateur au Conseil fédéral, dans un temps où viennent de naître l'USS et le PSS. Face à cette réconciliation des héritiers et des adversaires de l'Ancien régime, le mouvement ouvrier sera placé devant l'alternative de l'intégration ou de l'exclusion, et la grève générale de 1918 ne fera que renforcer la détermination du pouvoir à ne lui laisser aucun autre choix. Le fait d'avoir finalement opté, dans sa majorité, pour l'intégration, ne dispense par le mouvement ouvrier de conserver une mémoire de ses luttes et du mépris dont il fut l'objet : ce n'est qu'à cette condition que la société d'aujourd'hui pourra résister au démantèlement social auquel s'active le néo-libéralisme.

**Marc Vuilleumier** propose ensuite un article très éclairant sur les valeurs de 1848. Il commence par souligner l'importance de la rupture que représente la guerre du Sonderbund et combien les radicaux se sont alors montrés audacieux, jusqu'à soutenir activement les mouvements révolutionnaires en Allemagne du sud et en Italie du nord. Qu'on est loin de l'attitude du Conseil fédéral qui dénoncera comme des traîtres les citoyens suisses partis en Espagne défendre les valeurs républicaines ! Cependant, l'historien montre que dans leur œuvre constitutionnelle les radicaux sont restés très en retrait des valeurs affichées au moment des luttes de la Régénération, constatant que malgré l'avancée de 1848 la Suisse est le pays européen qui a le moins revendiqué l'esprit de 1789 et celui où la Restauration a laissé la trace la plus profonde. La Constitution rédigée par la Diète s'occupe principalement de l'organisation des pouvoirs et guère des grands principes de l'idéologie démocratique, ce qui permet de laisser subsister nombre d'archaïsmes dans la pratique sociale. Ainsi la citoyenneté n'est-elle pas réinventée à la lumière des valeurs contemporaines mais renvoyée aux définitions fort diverses des constitutions cantonales. Les citoyens qui n'habitent pas leur canton d'origine ne bénéficient pas de l'égalité des droits, la liberté d'établissement elle-même n'est pas assurée, les indigents et les personnes qui ne répondent pas aux exigences «d'un certificat de bonnes mœurs» pouvant se voir refuser un permis d'établissement.

Marc Vuilleumier donne encore l'exemple de la torture qui est demeurée en usage quelques décennies dans de nombreuses procédures cantonales et celui des limitations à la liberté de conscience, le libre exercice du culte n'étant garanti qu'aux citoyens de «confessions chrétiennes reconnues». Il note que *La Suisse de 1848, à côté de ses aspects modernes et progressistes, est un extraordinaire conservatoire du passé le plus ancien*. Autrement dit, la liberté et l'égalité, fondements de l'idéologie des Droits de l'Homme, cohabitent tant bien que mal avec des libertés et priviléges datant du Moyen âge, paravant durable pour la défense d'intérêts corporatifs avec son cortège de discriminations politiques et d'inégalités sociales.

Les trois articles suivants traitent de domaines particuliers. **Charles Magnin** étudie l'évolution de l'instruction publique, considérant qu'on est passé, de 1848 à 1998, d'une école chargée de promouvoir l'égalité politique des individus à une école qui vise la plus grande égalité socio-économique possible entre les membres de la société. Un tel changement de finalité n'a pas été sans luttes ni résistances, et l'historien de l'éducation en relate les différentes étapes, notamment à Genève. L'école moyenne a ainsi cédé la place à l'école unique après la seconde guerre mondiale, quand les radicaux ont changé de cap pour des raisons essentiellement économiques. Charles Magnin est relativement optimiste pour l'avenir, jugeant l'école actuelle peu menacée par les apôtres de la pensée unique, ces derniers étant conscients de l'importance de la formation pour la mutation économique en cours. Reste à savoir ce qu'il adviendra des programmes et de leurs implications idéologiques.

**Sébastien Guex** montre que la politique humanitaire de la Suisse souffre d'une certaine ambiguïté, le comble du cynisme ayant été atteint avec le discours sur les origines du secret bancaire, introduit selon une légende dorée pour protéger les biens des juifs persécutés. Les sources démentent catégoriquement cette thèse, et l'affaire des fonds en déshérence aura été un retour de boomerang dévastateur pour la bonne conscience des milieux bancaires. De la création de la Croix-rouge à l'institution du «don suisse», la politique humanitaire fut conçue dans le double but de cautionner la politique de neutralité du gouvernement et de favoriser la promotion des intérêts économiques. Politiciens, banquiers et industriels ont étroitement collaboré à sa mise en œuvre, et l'historien propose au lecteur quelques citations qui permettent de mesurer le pesant d'or des bons sentiments, confirmant que la charité helvétique est des mieux ordonnée.

Examinant le rapport entre le développement de l'Etat social et la démocratie directe, **Andreas Gross** défend trois thèses, à savoir que l'Etat social est moins développé en Suisse que dans les Etats de l'U.E., que la démocratie directe a cependant favorisé le progrès social et qu'enfin le niveau des acquis sociaux est le reflet du rapport de la société au pouvoir. Si la première et la troisième thèse sont aisément vérifiables, la deuxième est l'objet d'un débat difficile. L'auteur a la conviction que les droits populaires en matière d'initiative et de référendum ont stimulé la revendication sociale en orientant l'action des citoyens, mais il déplore l'absence de travaux scientifiques susceptibles d'en faire la démonstration. Nous restons donc dans l'expectative, mais notons que depuis la rédaction de cet article, la votation sur l'assurance maternité et les citoyens d'Emmen ont montré que les amis de M. Blocher ne se préoccupent guère, ni ne souffrent apparemment, des retards accumulés par la recherche fondamentale en science humaine.

«...et demain?», pose le titre du *cahier*. Trois ateliers proposent leurs réflexions sur les thèmes suivants, fédéralisme et Etat social (**Béatrice Despland**), les limites de la démocratie (**Matteo Gianni**) et une Suisse financière et humanitaire (**Marie-Claire Caloz-Tschopp**). Quant à **Michel Vuille**, il s'efforce de faire la synthèse d'une journée riche en enseignements et politi-

quement nécessaire pour éviter que les anniversaires n'occultent le débat démocratique et ne stérilisent la mémoire.

*Michel Busch*

- «Les conflits sociaux dans les transports par fer», *Revue d'histoire des chemins de fer*, n° 19, automne 1998, Revue de l'Association pour l'histoire des chemins de fer en France, 233 p.

Créée par l'Association pour l'histoire des chemins de fer en France en 1995 et regroupant chercheurs et acteurs-témoins, la commission «Histoire sociale des transports par fer» aborde l'histoire des chemins de fer sous l'angle des hommes et des femmes dont le système technique ferroviaire constitue la vie et dont il marque la sociabilité et la culture. L'étude des personnels des transports par fer (origine sociale, itinéraire professionnel, lieu de travail, évolution des métiers, etc.), celle des structures collectives (organisations syndicales, associations diverses, etc.), l'analyse des situations conflictuelles et de leur règlement forment quelques-unes des recherches lancées par cette commission.

La publication recensée ici rassemble les actes d'un colloque qu'elle a organisé en juin 1998 sur les conflits sociaux. Divisée en deux parties principales, «Lectures et problématiques» et «Regards sur les conflits sociaux de l'après-guerre», elle aborde différents événements qui ont marqué l'histoire sociale des transports par fer, notamment les grèves à la SNCF de 1945 à 1968 (Georges Ribeill), les conflits sociaux à la RATP de 1949 à 1968 (Michel Margairaz), les grèves de 1947 dans le Pas-de-Calais (Pierre Outteryck), la commission mixte du Statut de la SNCF et de la RATP (Pierre Joubert) alors que Guy Thibaut et André Argalon examinent le contexte social de l'après guerre (1945-1949) et du mois d'août 1953 marqué par de grandes grèves. La défense du métier d'agent de conduite est aussi étudiée au travers d'une fédération autonome (Rémi de Bouteiller).

Le lecteur soucieux des questions méthodologiques sera intéressé par l'article de Christian Chevandier, coordinateur de ce colloque, sur les enjeux et les modalités de l'historiographie des conflits sociaux dans les transports par fer. Tout en montrant leur importance dans l'histoire sociale de la France, Chevandier relève la très grande capacité de mobilisation des cheminots et leur très forte combativité, même si par ailleurs leur évaluation a parfois été surestimée. Il précise les pistes que dorénavant la recherche devrait explorer. Si l'étude des grèves repose sur un matériel classique, leur approche doit aussi se renouveler par un apport plus important de l'histoire orale qui peut notamment mieux faire comprendre la place de la violence dans les conflits, ou l'histoire des grèves qui n'ont pas eu lieu ou encore l'approche topologique et typologique des grèves. Bref, cette publication montre toute la vitalité d'une historiographie qui veut (ré)concilier les historiens professionnels et les «amateurs éclairés» tout en ne faisant aucune concession aux instruments scientifiques et aux méthodes historiques.

*Laurent Tissot*

- Benoît Challand, *La Ligue marxiste révolutionnaire en Suisse romande (1969-1980)*, Fribourg, Université de Fribourg, Aux sources du temps présent, 2000.

Ce livre rend compte d'un mémoire de licence présenté à l'Université de Fribourg. Benoît Challand a étudié la Ligue marxiste révolutionnaire en se basant notamment sur des sources qui sont déposées dans le fonds de l'AEHMO à Dorigny. Il rend ainsi compte d'une recherche qui a porté à la fois sur l'histoire politique de l'organisation, les discours présentés dans le journal *La Brèche* et la réalité quotidienne de l'engagement des militants. Pour cela, il a également réalisé une vingtaine d'entretiens avec des témoins, anciens militants de la LMR.

Cette publication, qui porte sur un sujet inédit, est évidemment la bienvenue. Elle tente de reconstituer l'histoire complexe de l'organisation trotskyste. Et ce n'est pas le moindre intérêt de cet ouvrage que d'évoquer un passé récent dont les acteurs se retrouveront ou non dans les portraits et les analyses de son auteur. Une postface nous indique déjà que certains anciens militants interviewés ont contesté la trop faible prise en considération du contexte idéologique de leur engagement. Dans le même sens, on aurait sans doute pu en apprendre davantage sur l'expérience intellectuelle qu'a représenté l'appartenance à la Ligue marxiste révolutionnaire, et sur ses effets ultérieurs. Mais ce qui paraît particulièrement intéressant dans cette confrontation entre documents et témoignages, comme dans toute situation d'histoire plus ou moins immédiate, c'est de proposer un regard nouveau et critique, une reconstruction des faits avec un certain recul et à partir d'un questionnement qui dépend du temps présent. D'ailleurs, cette confrontation pose à la fois des problèmes inédits, relatifs à la spécificité du sujet traité, et des problèmes qui se posent sans doute déjà pour l'étude d'autres époques, et pour d'autres témoins quand il y en a encore. Il faut donc lire et faire lire cet ouvrage de Benoît Challand en souhaitant qu'il suscite des réactions, et peut-être d'autres témoignages, que les *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* publieront volontiers, en ouvrant bien sûr aussi leurs colonnes à l'auteur.

#### *Dernière minute*

- Jean Steinauer et Malik Von Allmen, *Changer la baraque. Les immigrés dans les syndicats suisses. 1945-2000*, Lausanne, Editions d'en bas, 2000, 127 pages.

Ce livre, bienvenu, de Steinauer et Von Allmen évoque des itinéraires d'immigrés devenus militants actifs, et parfois cadres syndicaux, en Suisse romande et au Tessin. Il porte à la fois sur un thème – l'immigration – et une époque – l'après-guerre – pour lesquels l'histoire du mouvement ouvrier et syndical, dans ces régions, a encore d'immenses progrès à accomplir. Ce thème et cette époque, il en sera sûrement question dans la prochaine édition de 2001 des *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* puisque le dossier central de ce numéro sera justement consacré à l'immigration. Mais en attendant, *Changer la baraque* pourra certainement être lu avec grand profit.

L'Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier (AEHMO) a pour but de mieux faire connaître l'histoire économique, sociale et politique de la Suisse romande et en particulier celle du mouvement ouvrier, par le biais de colloques, conférences, expositions, publications, etc.

Elle s'intéresse aux sujets les plus variés : partis politiques, syndicats, presse, salaires, conditions de travail, relations hommes-femmes, vie quotidienne, activités culturelles et sportives, etc. Elle aborde ces questions sous un aspect critique, permettant d'appréhender les lumières et les ombres de l'histoire du mouvement ouvrier.

Elle recueille et conserve des documents de toute nature (textes, manuscrits ou imprimés, photos, affiches, enregistrements, etc.) concernant l'histoire du mouvement ouvrier. Ces documents sont déposés à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne-Dorigny ; ils peuvent être consultés par les chercheurs et les personnes intéressées en s'adressant au Département des manuscrits.

Depuis 1984, elle publie des Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier.

En adhérant à l'Association, en la soutenant financièrement (cotisation minimale Fr. 25.- pour les membres individuels, Fr. 100.- pour les membres collectifs, cette somme comprenant la livraison du Cahier), en lui confiant les documents que vous possédez, vous participez à son effort de construire une mémoire collective du mouvement ouvrier.